

Rapport annuel d'activités

Communauté de communes des sources de l'Orne





Sommaire

Institution et fonctionnement

- Les compétences 4
- La vie institutionnelle 6
- Les moyens financiers 8
- Les moyens humains 11

L'activité communautaire

- Aménagement de l'espace 12
- Développement économique 16
- Environnement 18
- Tourisme 22
- Voirie et eau potable 26
- Scolaire 30
- Action sociale / petite enfance 32

23 communes	12 841 habitants	11 millions d'euros de budget	65 agents
-----------------------	----------------------------	--	---------------------

Écoles	Aménagement	Environnement	Eau potable	Économie	Voirie	Tourisme	Social

Institution et fonctionnement

Les compétences exercées

Au 31 décembre 2019, la Communauté de Communes des Sources de l'Orne exerce les compétences suivantes :

Les compétences obligatoires

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1^{er} de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Les compétences facultatives

Loisirs - tourisme

Nouvelles constructions à vocation touristique et de loisirs sur des terrains appartenant à la communauté de communes. Entretien et fonctionnement de ces futurs équipements.

Randonnée

Développement de la randonnée : balisage, aménagement et promotion d'un réseau d'itinéraires de randonnée VTT, pédestres et équestres répertoriés, en liaison avec les structures spécialisées sur le territoire concerné.

Secours et incendie

Prise en charge du contingent départemental incendie.

Solidarité intercommunale

La communauté de communes peut apporter une aide aux associations à caractère d'intérêt communautaire

Refuge

Prise en charge du refuge agréé pour la gestion des animaux errants dans les conditions définies par la convention de l'établissement retenu par la communauté de communes.

Étude et mise en place d'un « Relais des Services Publics »

Gestion des eaux pluviales

La Communauté de Communes des Sources de l'Orne est née en 2013 de la fusion des communautés de communes des Pays de Sées, Mortrée, Essay et de la commune de Chailloué. Elle rassemble en 2019 23 communes.

Les compétences optionnelles

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

- Toute action concourant à améliorer l'environnement sur le territoire de la communauté de communes
- Toute réflexion et action dans le domaine des énergies renouvelables, avec l'accord des communes concernées
- Hydraulique agricole (entretien des fossés cadastrés en milieu rural)

Politique du logement et du cadre de vie

- L'étude et la mise en œuvre de programme d'intérêt général (PIG) en faveur de l'habitat ou d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).
- L'étude et la mise en œuvre de programmes d'habitat visant à répondre aux besoins en logements neufs ou anciens à loyers modérés sur les terrains lui appartenant.
 - Réhabilitation d'immeubles à usage locatif, sous condition que la communauté soit titulaire de droits réels (par acquisition ou bail emphytéotique).

Création, aménagement et entretien de la voirie

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Enseignement

- Entretien et fonctionnement d'équipements liés à l'enseignement public pré-élémentaire et élémentaire
- Construction de nouveaux équipements scolaires
- Fixation des règles en matière de sectorisation des écoles

Culture -Sports

Nouvelles constructions à vocation culturelle ou sportive sur des terrains appartenant à la communauté de communes. Entretien et fonctionnement de ces futurs équipements.

Action sociale d'intérêt communautaire

- Réalisation et fonctionnement de structures d'accueil pour la Petite Enfance.
- Étude et réalisation de tout type de structure d'accueil pour personnes âgées et services à la personne.
 - Toute étude et action visant au maintien et à l'amélioration de l'offre de soin sur le territoire de la communauté de communes.

Assainissement

- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La communauté de communes assure le contrôle de l'entretien régulier, du bon fonctionnement et de la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif.

Dans ce cadre, elle assure les enquêtes individuelles, la vérification initiale de l'état et du bon fonctionnement des installations, la préconisation éventuelle de réhabilitation avec prescriptions techniques.

- Service d'assainissement collectif d'intérêt communautaire
Réalisation et actualisation d'un schéma d'assainissement

- Eau
Production, traitement, adduction, distribution, vente et rachat de l'eau potable



La vie institutionnelle

Le Bureau exécutif

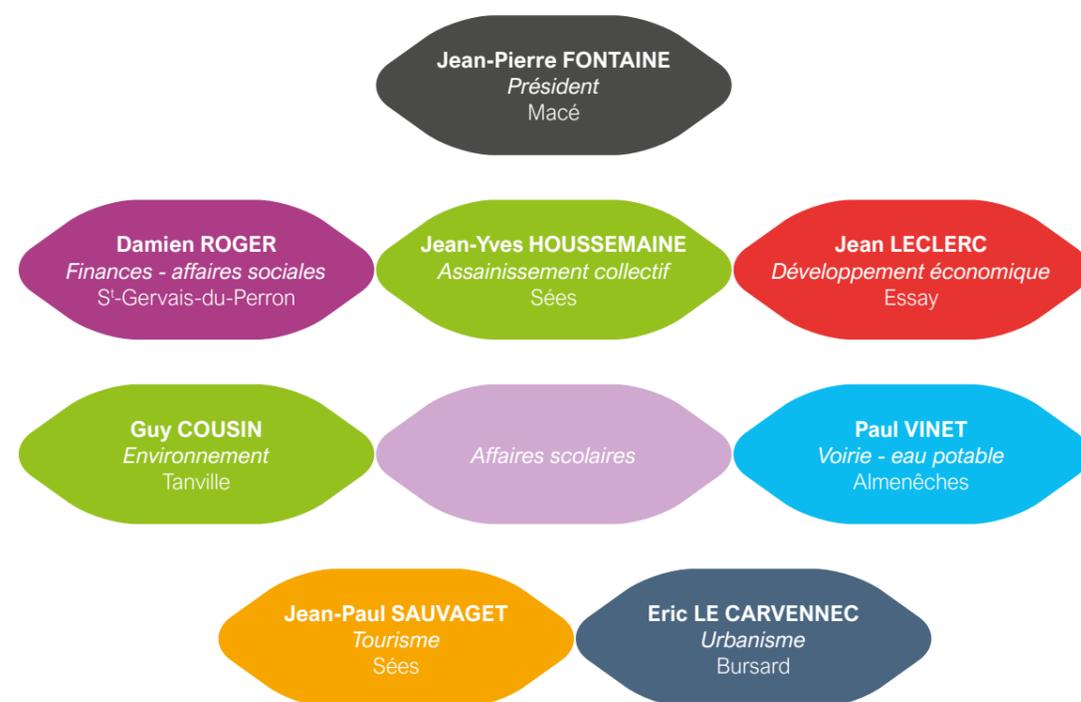
Le Bureau exécutif est composé du Président et de 7 vice-présidents, assistés si besoin de fonctionnaires de la Communauté de Communes concernés par les sujets abordés.

Il se réunit un lundi matin sur deux. C'est une instance d'examen et d'arbitrage des projets qui lui sont soumis par les commissions intercommunales. **Il prend des décisions d'ordre courant, prépare et instruit les dossiers qui seront soumis au vote en Conseil Communautaire.**

Suite au décès de Guy COUSIN le 16 novembre, c'est Patrick FLEURIEL qui occupe depuis le 19 décembre la vice-présidence jusqu'aux élections municipales de 2020.

D'autre part, la compétence «affaires scolaires» est répartie entre les vice-présidents.

- 1^{er} Vice-président : M. Damien ROGER
- 2^{ème} Vice-président : M. Jean-Yves HOUSSEMAINE
- 3^{ème} Vice-président : M. Jean LECLERC
- 4^{ème} Vice-président : M. Guy COUSIN / M. Patrick FLEURIEL
- 5^{ème} Vice-président : M. Paul VINET
- 6^{ème} Vice-président : M. Jean-Paul SAUVAGET
- 7^{ème} Vice-président : M. Eric LE CARVENNEC



Le Bureau des Maires

Chacune des 23 communes (plus les deux communes historiques de Marmouillé et Neuville-près-Sées et Saint-Hilaire-la-Gérard) est représentée dans le Bureau des Maires, qui est composé de 28 membres : le Président, les 7 vice-présidents et 17 membres.

Le Bureau des Maires se réunit à la demande du Président pour procéder à des échanges d'informations, donner des avis sur les dossiers en cours, valider les orientations prises par le Président et le Bureau exécutif.

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales, **le Bureau des Maires a reçu délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant**, à l'exception des compétences relevant exclusivement du Conseil Communautaire.

Outre les membres du Bureau Exécutif, les membres du Bureau des Maires sont :

- Michel FORTIN, Aunou sur Orne
- Jean-Pierre ROLLAND, Belfonds
- René GESLIN, La Bellière
- Daniel JAUBLEAU, Boissei la Lande
- Patrick FLEURIEL, Boitron
- Elisabeth MESNEL, Le Bouillon
- Stelliane BETTEFORT, Le Cercueil
- Marcel Riant, Chailloué
- Jean-Pierre BAËLDE, La Chapelle près Sées
- Didier LERICHE, Le Château d'Almenèches
- Martine CARDEY, Essay
- Xavier DE STOPPELEIRE, La Ferrière-Béchet
- Guy-Raoul d'HARAMBURE, Francheville
- Henri LECOEUR, Marmouillé
- Vincent SIX, Médavy
- Gaël AVENEL, Montmerrei
- Patrick LAMBERT, Neauphe-sous-Essai
- Martine GUERIN, Neuville-près-Sées
- Michel LEVESQUE, St Hilaire la Gérard
- Marc RICHARD, Mortrée
- Jean-Yves MANGUIN, Tanville

Le Conseil Communautaire

L'activité 2019 :

- 7 réunions de Conseil
- 159 délibérations
- 87 décisions du Président sur délégation du Conseil Communautaire
- 4 décisions du Bureau des Maires

Le Conseil Communautaire est composé depuis octobre 2019 de **44 délégués titulaires.**

Le nombre de délégués est déterminé sur la base d'un représentant pour les communes de 1 à 400 habitants, un supplémentaire pour les communes de 400 à 1000 habitants et deux supplémentaires au-dessus de 1000 habitants par tranche de 1000 habitants.

Outre les maires, le Conseil Communautaire est constitué de :

- ALMENÈCHES : ROCHE Géraldine
- CHAILLOUÉ : MAACHI Christine
- LA CHAPELLE PRES SÉES : BERNOU Christian
- MACÉ : HOËZ Franck
- MONTMERREI : CARTIER-HATREL Carmen
- MORTRÉE :
 - PUITG Reine-Marie
 - PERSEHAYE Jean-Claude
 - MARGUERIE Sandrine

SÉES

- DUVAL Rémy
- LORITTE Valérie
- OLIVIER Elisabeth
- CHOLLET Micheline
- BARRÉ Rémi
- PERREAUX Isabelle
- DAVOIS-MARICHAL Françoise
- LECOCCQ Jean-Claude

Les commissions thématiques

À vocation consultative, les 9 commissions thématiques réunissent les délégués représentant chaque commune pour **discuter et débattre en amont des projets avant leur présentation en Bureau Exécutif et au vote du Conseil.**

Elles examinent les dossiers, formulent des suggestions, donnent des avis, préparent des rapports, mais **elles ne peuvent en aucun cas décider à la place du Conseil Communautaire.**

Ces commissions sont présidées par un Vice-président et sont composées d'un représentant par commune (à l'exception de la Commission Assainissement, composée de 9 membres représentant les communes équipée d'un réseau d'assainissement collectif).

- Commission des Finances
- Commission Assainissement collectif
- Commission Développement économique
- Commission Affaires scolaires
- Commission Environnement
- Commission Voirie et eau potable
- Commission Affaires sociales
- Commission Tourisme
- Commission Urbanisme

Les finances

Marchés publics

Commande publique :

Une douzaine de consultations lancée en 2019.

12 marchés attribués en 2019 : 8 marchés de services, 4 marchés de travaux

Parmi lesquels :

- Marché de travaux de voirie 2019
- Marché de travaux de remplacement d'ouvrage d'art et assainissement pluvial
- Marché de travaux pour des branchements d'assainissement en domaine privé (Mortrée, Méday)
- Marché de travaux de réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif (3ème tranche)
- Marché d'exploitation du service public d'assainissement collectif
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la révision du Plan Local d'Urbanisme de Mortrée
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'audit et le renouvellement des contrats de délégation de service public du service d'adduction en eau potable

Les budgets

Le budget détermine les possibilités pour l'année à venir, dans l'optique d'une politique globale à moyen et long terme. Au 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes compte huit budgets (le budget principal et sept budgets annexes) :

- Budget principal
- Budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif »
- Budget annexe « Assainissement Collectif »
- Budget annexe « Eau Potable »
- Budget annexe « Patrimoine Locatif » qui regroupe les budgets annexes « Commerce de proximité, Centre d'allotement, Zone des Vaux, Rallye Cross et Centre d'activité »
- Budget annexe « Petite enfance »
- Budget annexe « Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères »
- Budget annexe « Photovoltaïque » (à noter : - Budget photovoltaïque : intégration dans l'actif du budget photovoltaïque des panneaux installés à l'école Louis Forton de Sées)

Les budgets 2019 et les comptes administratifs 2018

Les Comptes administratifs de 2018 (budget principal et budgets annexes) ont été adoptés par le Conseil Communautaire lors de la séance du 28 février 2019. Le budget principal ainsi que les budgets annexes pour 2019 ont également été approuvés.

Comptes administratifs 2018 consolidés (tous budgets confondus)

	Dépenses	Recettes	Déficit cumulé
Total fonctionnement	8 500 060,39 €	9 405 791,80 €	- 4 900 224,17 €
Excédent de fonctionnement	905 731,41 €		
Total investissement	9 289 709,94 €	3 483 754,36 €	
Déficit d'investissement	- 5 805 955,58 €		

Budgets 2019 consolidés (tous budgets confondus)

	Dépenses	Recettes
Total fonctionnement	9 490 818,00 €	10 312 168,00 €
Total investissement	9 819 796,00 €	11 246 894,00 €
TOTAL	19 310 614,00 €	21 559 062,00 €

Présentation consolidée (Budget général et Budgets annexes) : comptes 2018 et budget 2019 (principaux chapitres)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Réalisé 2018	Budget 2019
011 - Charges à caractère général	1 284 034,40 €	2 085 171,00 €
012 - Charges de personnel	2 538 502,60 €	2 652 260,00 €
65 - Charges de gestion courantes	1 911 519,26 €	1 951 588,00 €
66 - Charges financières	198 093,60 €	210 380,00 €
67 - Charges exceptionnelles	88 899,70 €	216 209,00 €
042 - Dotation aux amortissements	1 177 027,73 €	1 078 888,00 €
014 - Atténuation de produits	1 301 983,10 €	1 297 122,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Réalisé 2018	Budget 2019
013 - Remboursement de frais	59 984,18 €	28 690,00 €
70 - Produits des services	1 972 952,47 €	2 283 262,00 €
73 - Impôts et taxes	5 903 809,00 €	5 964 551,00 €
74 - Dotations et participations	1 012 962,60 €	1 590 190,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	15 828,89 €	12 450,00 €
77 - Produits exceptionnels	108 219,29 €	99 700,00 €
78 - Reprises sur amortissements	0,00 €	4 208,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert	332 035,37 €	329 117,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Réalisé 2018	Budget 2019
040 - Opérations d'ordre de transfert	332 837,60 €	329 117,00 €
16 - Remboursement d'emprunts	776 847,39 €	808 309,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	117 708,75 €	422 400,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 455 128,12 €	1 088 300,00 €
23 - Immobilisations en cours	2 962 959,86 €	6 741 790,00 €
45 - Opérations pour compte de tiers	11 155,14 €	429 880,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Réalisé 2018	Budget 2019
10 - Dotations, fonds divers et réserves	330 945,65 €	3 381 202,00 €
13 - Subvention d'investissement	1 053 278,94 €	3 987 832,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	884 596,00 €	2 275 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	42 275,00 €
27 - Autres immobilisations financières	37 906,04 €	45 000,00 €
040 - Opérations d'ordre - Amortissement	1 177 027,73 €	1 018 945,00 €
45 - Opérations pour compte de tiers	0,00 €	496 640,00 €

Fiscalité

Taux de fiscalité 2019 :

- Taxe d'habitation : 16,44 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,95 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 22,86 %
- Cotisation Foncière Unique Entreprises : 18,25 %

Il est à noter que les taux sont maintenus depuis 2013. La CdC n'a pas instauré de taxe GEMAPI.

Attributions de compensation versées aux communes

Almenêches	8 305 €	Essay	5 964 €
Aunou sur Orne	3 515 €	Francheville	1 178 €
Belfonds	1 500 €	La Ferrière Béchet	4 599 €
La Bellière	475 €	Macé	19 498 €
Boissei La Lande	742 €	Médavy	4 005 €
Boitron	5 638 €	Montmerrei	3 393 €
Le Bouillon	2 101 €	Mortrée	38 497 €
Bursard	843 €	Neauphe sous Essai	16 883 €
Le Cercueil	2 915 €	Saint Gervais du Perron	13 077 €
Chailloué	70 032 €	Saint Hilaire la Gérard	426 €
La Chapelle près Sées	3 644 €	Sées	274 960 €
Le Château d'Almenêches	3 809 €	Tanville	4 918 €
		TOTAL	490 917 €

Subventions aux associations

Associations	Montant
Art et Cathédrale	3 000 €
Comice Loutreuil	920 €
Comité d'organisation de la Foire aux Dindes	8 000 €
Un geste, un rêve, un sourire	500 €
Comité Intercommunal d'Animation	2 000 €
Vivre en Pays d'Orne	500 €
ESVA Centre Turiault	3 000 €
Association La Robichonne (Salon du Livre)	1 400 €
Familles Rurales de la Région d'Essay	300 €
Association Née-Bulleuse	800 €
Comice agricole Mortrée	920 €
Le Miroir Normand	300 €
Sées près de chez moi	5 000 €
La Fabrique	5 000 €
Secours Catholique	3 300 €
TOTAL	34 940 €

Les moyens humains

Départs en 2019 :

- Départ de GRAPAIN Bruno, agent des services techniques de Sées, remplacé par LOUIS Sébastien
- Départ de BOTHET Fabien, agent des services techniques de Saint-Gervais-Du-Perron, remplacé par TRAMEAU Daniel, déjà en place aux services techniques d'Essay
- Départ de MARCHERON Christabella, accompagnatrice car scolaire Mortrée, remplacée par DENIS Alexandra
- Départ de RENOULT Francine, accompagnatrice car scolaire Almenêches, remplacée par HENRY Alice
- Départ de FORTIN Céline, auxiliaire de puériculture, remplacée par ARSENE Anaïs
- Départ de ANNE Léna, assistante éducative, remplacée par MARQUES Alizée
- Départ de JEHAN Adeline, chargée de promotion touristique, remplacée par BRANDT Marion

Nouvelles arrivées dans les effectifs :

- Arrivée de JUGÉ Maiwenn, Responsable Relais Assistantes Maternelles
- Madame PAYS Géraldine, ATSEM école maternelle de Sées
- Madame BACON Corinne, Assistante éducative école de Sées

Retraités :

- Monsieur LETEINTURIER Philippe, agent des services techniques
- Madame PERRIERE Marie-Claire, ATSEM à l'école d'Almenêches

Décès :

Monsieur COUSIN Guy, Vice-Président à l'environnement et Maire de Tanville

Répartition agents (remplacements inclus):

- Titulaires : 42
- Contractuels : 37
- Apprentis : 3

Résultat des élections du 15 octobre

Nouvelle composition du Comité Technique :

Représentants de l'autorité territoriale

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Nom Prénom	Qualité	Nom Prénom	Qualité
FONTAINE Jean-Pierre	Président de la CDC des Sources de L'Orne et Maire de MACÉ	PREMIER SUPPLÉANT : Jean-Paul SAUVAGET	Maire-Adjoint de SÉES
LE CARVENNEC Éric	Maire du BURSARD	SECOND SUPPLÉANT : Patrick FLEURIEL	Maire de BOITRON
BETTEFORT Stéphanie	Maire de LE CERCUEIL	TROISIÈME SUPPLÉANT : Xavier DE STOPPELEIRE	Maire de LA FERRIÈRE- BÉCHET

Représentants du personnel

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Nom Prénom	Qualité	Nom Prénom	Qualité
HUBY Jean-François	Adjoint technique 2 ^{ème} classe (Services techniques Sées)	PREMIER SUPPLÉANT : BADIN Olivier	Adjoint technique 2 ^{ème} classe (Services techniques Sées)
LECOLAZET Marine	Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe (Service Ressources Humaines et paie)	SECOND SUPPLÉANT : JUGÉ Maiwenn	Éducateur de Jeunes Enfants (RAM)
VESQUE Fanny	Adjoint technique 2 ^{ème} classe (École d'Almenêches)	TROISIÈME SUPPLÉANT : BIDARD Lisiane	Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe (Service gestion comptable et financière)



L'aménagement de l'espace

La Communauté de Communes s'est vue confier la compétence « étude, élaboration, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal, des plans locaux d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

Contrat de territoire

- Travail sur les fiches actions des 7 projets inscrits : Fermette Associative de Montmerrei, Réhabilitation de l'ancien presbytère en gîte de groupe à Essay, Réhabilitation des gymnases à Sées, PSLA, Ferme bio intercommunale, OCM (Opération Collective de Modernisation des Commerces), étude pré-opérationnelle de revitalisation du centre-bourg de Mortrée
- Signature du contrat de territoire entre la CdC, le département de l'Orne et la Région Normandie le 2 septembre.



Projet de territoire



- Poursuite du travail
- Cadrage des axes avec le bureau exécutif
- Réunion avec les partenaires
- Journée de travail sur le projet de territoire entre élus, techniciens et partenaires > validation des axes définitifs (27 juin)
- Lancement de la consultation auprès de la population sur le projet de territoire le 2 octobre (questionnaire en ligne en lien avec la priorisation du projet de territoire et le PLUi)
- Validation de la forme finale du projet de territoire suite aux retours des habitants

Sorties avec les élus

- Rencontre avec l'Office National des Forêt en forêt d'Écouves pour découvrir les enjeux et les méthodes de travail de l'ONF
- Fillé-sur-Sarthe : rencontre avec M. Trideau, Maire de la commune et présentation de la politique de restauration collective avec visite et repas au restaurant scolaire. Visite d'une exploitation qui fournit la cantine scolaire. Visite organisée par la CdC et le Parc Naturel Régional Normandie-Maine
- Visite de l'espace-test de Bretoncelles pour rencontrer les porteurs de projets (maraîchage bio)
- Partenariat avec le Parc Naturel Régional Normandie Maine :
 - En lien avec le chargé de mission agriculture du PNR, la collectivité travaille sur la possibilité de proposer une offre 100% bio/local sur son territoire. La cantine ciblée est celle de Chailloué, déjà bien engagée dans la démarche. L'objectif serait d'étendre le dispositif à toutes les restaurations collectives de la CdC.
 - Travail sur le rapprochement entre les producteurs et les restaurations scolaires. Organisation d'une journée de rencontre au lycée agricole et échanges entre les différents professionnels le 4 décembre.

Mobilité

- Rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation d'une étude autour de la gare du Surdon en lien avec la Banque des Territoires
- Lancement de l'étude en décembre : avec les objectifs suivants : comment pérenniser la gare ? Que créer comme pôle de service autour de la gare ? Comment faciliter l'accessibilité depuis et vers la gare de Surdon ?

Vie associative

- Rencontre de porteurs de projets souhaitant créer une association « La Fabrique » et aide à la recherche de financements et définition du projet.

Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA)

- Rencontre avec Mortagne-au-Perche pour échanges de bonnes pratiques et demande de conseils
- Présentation de l'outil « plateforme web pour les professionnels des Pôles de Santé » par la Région Normandie qui devra être animée et mise à jour par la CdC.

URBANISME

PLUI

- Validation du diagnostic avec les personnes publiques associées
- Table ronde agricole
- Réunions publiques à Sées, Essay et Mortrée 1,2 et 3 juillet pour présentation du diagnostic



Étude pré-opérationnelle de revitalisation du centre-bourg de Mortrée

- Recrutement du cabinet Perspectives
- Comité de pilotage
- Ateliers publics le 11 décembre à Mortrée autour de différentes thématiques

Prescription de la procédure de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Mortrée en décembre

O.R.T (Opération de Revitalisation des Territoires)

- Présentation de l'opération par la DDT-MATTE et la Préfecture auprès du Maire de Sées et de la CdC des Sources de l'Orne > accord de principe des deux collectivités pour se lancer dans la démarche

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

- 5 février : réunion publique de présentation de l'opération à Sées
- Petit déjeuner des artisans le 23 mai suivi d'échanges.



Communes

Les communes de Mortrée et Saint-Hilaire-la-Gérard se sont associées au 1^{er} janvier 2019 pour former la « commune nouvelle de Mortrée ».





Développement économique

Suite à la mise en œuvre de la loi NOTRe, la Communauté de Communes s'est vue transférer la compétence pour l'ensemble des zones d'activités existantes sur son territoire.

Ferme bio intercommunale



- Travail sur le recrutement de porteurs de projet
- Jury de recrutement le 4 juin : les deux maraîchers retenus sont Aurélien Collignon et Tatiana Tirloy
- Rédaction du cahier des charges pour la réhabilitation du bâti et pour l'équipement de l'Espace-Test en maraîchage
- Réalisation d'une étude thermique par le bureau d'étude Idées
- Commission du suivi du projet

Commerces

- Accueil d'une stagiaire, Coralie BREHIER, pour travailler sur l'état du commerce dans l'espace rural. Rencontre des commerçants et questionnaires.
- Organisation d'une soirée des commerçants pour le rendu de l'étude le 4 juin
- Rencontre de Mme Ferret-Hilaire et des politiques de la CCI en matière de soutien aux commerçants et appui aux collectivités

Patrimoine locatif

Fin d'un crédit-bail bâtiment sur la commune d'Almenêches.

Environnement



Rivières et bassins versants

Programme de travaux de lutte contre l'érosion et le ruissellement sur les bassins Thouane-Sennevière

2^{ème} tranche de travaux

L'hiver 2018-2019 marque la seconde tranche de travaux du programme. Ce dernier, débuté en 2017 a pour objectif de limiter le ruissellement érosif sur les parcelles agricoles qui impacte à la fois la qualité des cours d'eau et engendre des coulées de boues. Les bassins versants de la Thouane et de la Sennevière sont tout particulièrement sensibles à ces phénomènes.

Entretien des plants de la 1^{ère} tranche de travaux

Pour rappel, lors de la première tranche de travaux portant sur l'hiver 2017-2018, ce sont 3,8 km de haies qui ont été plantées dont 900 ml sur talus.

Sur l'hiver 2018-2019, seulement quelques plants ont été remplacés.

Sur les autres plants, une opération de recépage a été entreprise sur l'ensemble des arbustes afin de favoriser la pousse de nombreuses tiges servant à densifier le pied de la haie.

- Opération de recépage sur 3 200 arbustes = 2 300 € TTC.
- Débroussaillage des lignes de plantation = 4 553 € TTC.



Programme de travaux de prévention et de protection contre les inondations sur la Thouane et la Sennevière

Après la réalisation en 2018, de trois aménagements visant à réduire le risque d'inondation sur les communes de Belfonds et Mortrée, il a été entrepris en 2019 des travaux de mise en sécurité des sites (installation de garde-corps, clôture, barrière, signalisation). La seconde ouverture à Cléray vers le champ d'expansion de crue a également été réalisée permettant ainsi à la zone d'être opérationnelle.

Programme de restauration et d'entretien des cours d'eau des bassins versants de l'Orne et du Don

Etat d'avancement

Par délibération en date du 19 décembre 2019, le Conseil Communautaire a validé le programme pluriannuel de travaux sur les bassins versants de l'Orne et du Don, ainsi que son plan de financement. Après une présentation détaillée du projet, ce dernier avait été préalablement approuvé par les membres de la commission Environnement lors de la séance du 21 novembre 2019.

Elaboration d'un programme de suivi

En parallèle du programme de restauration & d'entretien présenté précédemment, le technicien a travaillé sur l'élaboration d'un programme de suivi. L'intérêt de ce dernier est de pouvoir évaluer l'efficacité des travaux par rapport à un état initial. Ce suivi sera mené sur plusieurs années et uniquement sur les projets de restauration de la continuité écologique et de restauration hydromorphologique.

Contribution à l'élaboration du PLUi

Le technicien a contribué à l'élaboration du cahier des charges pour la réalisation d'une étude d'inventaire des zones humides et des zones d'expansion de crue sur le territoire. L'objectif est d'inventorier, de caractériser et de cartographier de manière exhaustive sur l'ensemble du territoire d'étude :

- les zones humides « effectives »,
- les zones d'expansion de crue.



Déchets et ordures ménagères

Le calcul du montant de la T.E.O.M. :

La TEOM est calculée sur la moitié de la valeur locative cadastrale de la propriété. Le montant des bases utilisées est fourni par les services fiscaux au cours du premier trimestre chaque année.

Le montant de la taxe s'obtient en multipliant cette valeur par le taux de la TEOM voté chaque année.

La Communauté de Communes a ainsi décidé lors du vote de la mise en place de la TEOM de **plafonner la valeur locative servant de base au calcul, à deux fois la valeur locative cadastrale moyenne de chaque commune**, et de **créer cinq zones en fonction du service effectué**.

Zone 1 - Sées urbaine > 2 ramassages OM + 1 ramassage tri sélectif en porte à porte	18,40 %
Zone 2 - Mortrée > 1 ramassage OM + 1 ramassage tri sélectif en porte à porte	19,20 %
Zone 3 - Chailloué (hors Neuville et Marmouillé), Almenêches, Montmerrei, Francheville, Mortrée > 1 ramassage OM en porte à porte	13,40 %
Zone 4 - zone rurale > Apport volontaire	11,10 %
Zone 5 - zone entreprises	5,75 %

SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CdC **effectue les contrôles obligatoires imposés par la réglementation**, à savoir :

- Le **contrôle diagnostic de l'existant** : rapport sur les caractéristiques de l'habitation, de la parcelle et du système d'assainissement. Il permet de dresser un état des lieux des installations d'assainissement non collectif présentes sur l'ensemble du territoire.
- Le **contrôle périodique de bon fonctionnement** : suite au contrôle diagnostic de l'existant, il permet de vérifier sur la durée l'état de l'installation d'assainissement, notamment en contrôlant le bon entretien des ouvrages (vidange, etc.). Sur le territoire de la communauté de communes des Sources de l'Orne, la fréquence de contrôle a été fixée à 10 ans
- Le **contrôle des installations neuves ou réhabilitées** :
 - 1) Examen préalable de la conception : vise à valider l'adaptation de la filière selon la nature du sol, les caractéristiques de l'habitation et de la parcelle.
 - 2) Vérification de l'exécution des travaux : vise à valider la bonne réalisation des travaux selon la réglementation en vigueur.
- Le **contrôle diagnostic de l'existant dans le cadre d'une vente** : depuis le 1^{er} janvier 2011, le vendeur d'un logement équipé d'une installation d'assainissement non collectif doit joindre au dossier de diagnostic immobilier un diagnostic de l'existant délivré par le SPANC et daté de moins de 3 ans.

En 2019, ce sont des contrôles périodiques sur Sées qui ont été effectués, tandis que **28 installations subventionnées ont été réalisées** sur les communes de Aunou-sur-Orne, Almenêches, Francheville, Le Château d'Almenêches, Le Cercueil, Médavay et Mortrée.

Énergies renouvelables

- Renseignement sur la mise en place d'un cadastre solaire. Il est apparu que la mise en place d'un tel outil sur le périmètre d'action n'était pas pertinente.
- Suivi du comité de pilotage éolien. Travail avec le groupement sur la proposition des baux. Rencontres avec les propriétaires des parcelles potentiellement ciblées à Aunou-sur-Orne, Sées et Chailloué. Réunion commune avec tous les propriétaires.
- Méthanisation : rencontre avec un groupement d'agriculteurs porteur de projet et soutien à la mise en place des études préalables.



- Commande d'une étude réalisée par les étudiants de Sciences Po Caen et de l'IUT d'Alençon sur la perception des habitants de la CdC sur les énergies renouvelables. Présentation de l'étude en conseil communautaire du 20 juin

Journée du développement durable

Organisée le 29 mai à Sées avec une intervention des Petits Débrouillards et d'Enfance et Partage



Tourisme et communication

Tourisme

Les CdC se sont vues confier la compétence « promotion du tourisme et offices de tourisme » en 2017. On en attend principalement :

- Définition d'**une politique touristique à l'échelle de leur territoire**
- Organisation de l'**accueil et de l'information touristique** : un « conseil éclairé »
- **Promotion touristique : communication** (guides, image de territoire...)
- Accompagnement vers la **qualité du séjour**

Poursuite de la stratégie touristique

Une stratégie touristique a été présentée et adoptée au printemps 2018 pour une application sur 2 ans pour atteindre ses objectifs. Elle s'est donc poursuivie en 2019.

1. S'ouvrir vers l'extérieur dans **une logique de développement à partir des atouts du territoire**
2. **Conserver et attirer de nouvelles cibles touristiques** absentes en partie faute d'offre satisfaisante
3. **Un fil rouge : se mettre à la place du touriste et ses attentes.**

Des premières orientations quant au développement ont été consolidées en 2019 avec un accent sur le **développement de l'activité randonnée pédestre.**

L'office de tourisme

De janvier à novembre 2019, **l'OT a accueilli physiquement 4531 personnes, soit 302 personnes de plus qu'en 2018.** La progression est stable d'une année sur l'autre. Août a été particulièrement important.



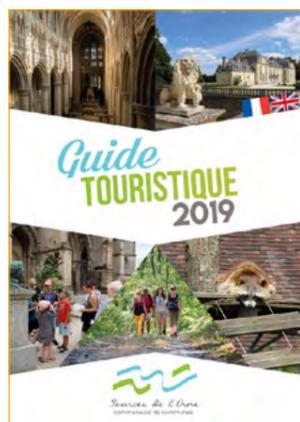
L'OT a organisé en outre :

- 6 visites pour un total de 186 personnes : 4 visites du parcours historique dont 3 avec la visite de la cathédrale en sus, et 2 visites simples de la cathédrale.
 - Le marché du terroir et de l'artisanat d'art : Il a été organisé avec le soutien logistique de la ville de Sées, **manifestation inscrite dans le cahier des charges du label « petites cités de caractère ».**
 - Le **programme d'animations estivales** : De nouvelles animations ont été proposées pour les adultes et les enfants, en poursuivant la découverte de l'ensemble du territoire de la CdC.
- Une 2^e réunion du **groupe de travail randonnée** avec élus ou membres d'associations locales en octobre afin de faire un point régulier sur les circuits, par secteur, mais également travailler sur une promotion. Ces membres ont aussi pour mission de rapporter les difficultés sur les circuits.

Des participations à :

- La bourse d'échange touristique départementale
- La foire du Mans
- Journées Européennes du Patrimoine : un **programme regroupant l'ensemble des visites** proposées dans le cadre de l'événement a été mis à disposition des visiteurs.
- Les journées Orne Accueil organisées par Tourisme 61. L'occasion d'échanger avec les autres structures d'accueil touristique et de mieux connaître l'offre touristique départementale.
- L'accueil de classes (CFPPA et lycée agricole de Sées) : une disponibilité pour l'accueil des étudiants pour leur faire découvrir les métiers du tourisme et la CdC.





Des outils de promotion des atouts touristiques

Pour faire la promotion du territoire et des activités de l'office de tourisme plusieurs supports et outils de communication ont été proposés tout au long de l'année.

- **Guide touristique**

Tiré à 6000 exemplaires, il a été entièrement restructuré en thématiques en abandonnant le côté « catalogue » jusqu'ici adopté.

6 pages sont consacrées à Sées (nouvelle Petite Cité de Caractère), tout en faisant la part belle au **tourisme vert et à la randonnée et aux loisirs famille, sans oublier les châteaux de l'Orne**. Les renseignements en hébergement et restauration sont bien sûr actualisés.

- **Le « circuit du patrimoine »** (en voiture 60km dans la CdC) créé et imprimé en interne dès 2018 est en courante réimpression et semble bien marcher.
- **Son pendant « nature »** qui emmène le visiteur entre la tour de Boitron, les sources de l'Orne et l'étang de St-Gervais-du-Perron (classé Espaces Naturels Sensibles).



- **Fiches randonnées**

9 circuits de randonnée ont pu être proposés au visiteur : au départ de Mortrée, Sées, Marmouillé (Cne de Chailloué), Essay, Montmerrei, Bursard et Le Cercueil déjà présentes en 2018.

Le circuit de St Hilaire-la-Gérard a dû être retiré à cause de l'achat d'une parcelle sur le parcours par un propriétaire privé.

En revanche 2 nouveaux circuits ont été créés pour valoriser les paysages de la forêt d'Ecouves : une au départ de l'église du Bouillon, et l'autre au départ du parc animalier d'Ecouves (intégralement forestier).

Ces 9 circuits ont été édités en fiches gratuites et permettent de faire son choix selon les distances (de 6 à 15km), les paysages ou les difficultés. Le taux de bitume a été ajouté, offrant un critère de choix supplémentaire.

Cela reste le produit sur lequel l'OT a le plus de demandes à l'année.

- **Site internet**

Un site internet dédié au tourisme a été créé en 2018 : www.tourisme-sourcesdelorne.fr

Il est ouvertement intercommunal, et géré en interne, permettant une plus grande réactivité dans le traitement de l'information.

De nombreux documents sont disponibles en téléchargement, comme les nouveaux itinéraires de randonnée pédestre, le guide touristique, les hébergements, etc. ainsi qu'un agenda estival.

Ce sont **1246 visiteurs** qui ont consulté les pages du site, dont un quart sur leur portable.

- **Une visibilité accrue via les médias**

1. Route 61 par Ouest-France
2. Interventions radio sur France Bleu en période estivale
3. Le guide de l'Orne (Tendance ouest)
4. L'été dans l'Orne (Conseil départemental)
5. Un journaliste a été accompagné pendant 2 jours afin de rédiger un article dans le magazine «Balades», magazine national spécialisé en randonnée pédestre tiré à 70 000 exemplaires. L'article paraîtra dans le numéro 155 (mai-juin 2020) pour le début de la saison touristique.

Communication

La Communauté de Communes a décidé en 2017 de mettre en place un service de communication afin de mieux informer les habitants et les élus et de valoriser ses actions et ses projets.

Des outils

- **Le magazine de l'interco**

« Le Mag de la CdC » a été lancé en décembre 2017.

Présenter les compétences et les projets de la Communauté de Communes, tel est l'objectif à travers plusieurs rubriques récurrentes (dossier, focus sur une compétence, initiatives, et portrait de locaux).

2 numéros sont sortis en mars et septembre, tirés à 6200 exemplaires, distribués par les 7 vice-présidents aux communes, à l'exception de Sées et Mortrée où l'entreprise d'insertion ETS intervient en porte-à-porte.



- **Un site internet**

À l'instar de l'office de tourisme, un nouveau site internet créé en 2018, et géré en interne a généré en 2019 un flux de **7062 visiteurs**, dont 22% de consultations sur leur portable.

www.cdc-sourcesdelorne.fr

Pages « communes », services, et nombre de documents administratifs en téléchargement pour les usagers. Les projets communautaires sont mis en avant dans les onglets d'accueil afin que l'actualité parvienne plus directement aux internautes. Facilité d'accès aux marchés publics et professionnels.



Un soutien aux services

Une communication plus professionnelle a accompagné les projets, opérations ou dispositifs de la CdC : OPAH, RAM, tourisme... Un **roll-up aux couleurs de la CdC** a été créé et est disponible pour tous les services pour des signatures, salons, réunions professionnelles...

Un travail sur l'**image de la collectivité** se poursuit :

Un projet de signalétique implanté dans les communes, en remplacement de l'ancienne toujours en place l'objet est d'être plus visibles dans l'espace public et mieux identifié par les habitants et les visiteurs de passage.



Voirie et eau potable

Voirie

Marchés de voirie

Assainissement de chaussées : environ 43 000 € TTC
Curage de fossé, arasement d'accotement, fourniture et pose de canalisation, fourniture et mise en œuvre de tout-venant, construction de regards et caniveaux grille, béton.

Aménagement de voirie : environ 332 000 € TTC
Fourniture et pose d'enrobé, de bi-couche, émulsion, mise à niveau des tampons et bouche à clés

A noter également l'entretien des routes forestières en forêt d'Ecouves, c'est à dire le fauchage des bermes et la pose d'enrobé sur différentes voies forestières sur les communes du Bouillon, Tanville et St Gervais-du-Perron. Près de 8 km effectués pour un montant de 150 000 €, dont 80% de financement DETR par la Préfecture.

Marchés 2019

375 000 € en :

- enrobés
- revêtements
- curage de fossés
- arasement d'accotements
- pose de tout-venant...

Travaux de voirie - aménagement de bourgs

1) Saint Gervais du Perron – Traversée du bourg (2^e tranche)

Coût de l'opération : 347 825,49 €
Subvention (DETR) : 117 704,00 €
Début travaux 17 octobre 2018
Réception travaux 2 août 2019

2) Tanville – Travaux 3^{ème} tranche

Coût de l'opération : 182 680,39 €
Subvention (DETR) : 69 482,50 €
Début travaux 27 août 2018
Réception travaux 28 mai 2019

3) Travaux Agglos 2019

- a – Aménagement de trottoirs places de l'église et du cimetière à La Chapelle près Sées
 - b – Réfection d'une allée à l'aire de jeu à Le Bouillon
 - c – Réfection de trottoirs à Bursard
 - d – Réfection de trottoirs « rue de l'Abbatiale » à Essay
 - e – Aménagement d'une place PMR « lotissement Gallais » à Sées
 - f – Réfection de trottoirs « rue Conté » à Sées
 - g – Prolongement du réseau d'eau pluviale « rue du château » à Essay
 - h – Mise en œuvre d'un réseau d'eau pluviale et réfection de trottoirs « chemin de la Mare » à Chailloué
 - i – Aménagement de « l'impasse des Charitons » à Chailloué
- Coût de l'opération : 149 784,82 €
Début travaux 8 juillet 2019
Réception travaux 2 juillet 2020



Eclairage public

Mortrée : Eclairage public suite à effacement de réseaux rue des Murs d'Ô

Coût de l'opération : 55 352,64 €
Début travaux 3 décembre 2018
Réception travaux 8 février 2019

Routes forestières

Signature de la convention de mise à disposition entre la Communauté de Communes des Sources de l'Orne et l'Office National des Forêts sur la période 2019-2049 de certaines routes forestières de la forêt domaniale d'Ecouves.

Assainissement collectif

La Communauté de Communes est chargée sur les 10 communes de son territoire équipées d'installations d'assainissement collectif, de **collecter, transporter et traiter les eaux usées avant de les restituer au milieu naturel** grâce à une série d'équipement dont elle a en charge l'exploitation, l'entretien et le renouvellement.

L'abonnement annuel à 80 € HT et le tarif au m³ à 1,60 €/m³ sont définis comme tarif de base, vers lequel les redevances de chaque commune sont progressivement être harmonisées.

Pour 2019 le tarif de base est maintenu au même niveau que 2018, harmonisation des redevances sur les autres communes, avec notamment une baisse des tarifs sur Essay et Chailloué.

Communes	Part fixe (€ HT/an)	Part variable (€ HT/m ³)
La Chapelle-près-Sées	100	2
Macé	80	1,10
Essay	100	3,10
Sées	67	1,60
Almenêches Montmerrei Mortrée Saint-Gervais-du-Perron Médavy	80	1,60
Chailloué	100	2,10

À retenir pour 2019 :

Exploitation des ouvrages

Attribution du marché d'exploitation des ouvrages d'assainissement à la société STGS pour une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} juillet.

Fin de la régie directe sur les ouvrages de La Chapelle-près-Sées, Macé et Essay.

Travaux



Médavy :

1. Mise en service du réseau d'assainissement et de la station d'épuration du bourg
2. Attribution du marché de travaux pour la réalisation de travaux de raccordement au réseau sous domaine privé, pour un montant maximum de 230 000 €.
3. Lancement des travaux de raccordement sous domaine privé sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité

Mortrée :

1. Mise en service du réseau d'assainissement desservant Bonain
2. Attribution du marché de travaux pour la réalisation de travaux de raccordement au réseau sous domaine privé, pour un montant maximum de 97 000 €

Eau potable

Tarifs redevance 2019

Unité de distribution d'Almenêches : Part fixe 40 € HT/an, part variable = 0,4850 € HT/m³

Unité de distribution de Sées : Part fixe 40 € HT/an, part variable = 0,5150 € HT/m³

Augmentation de 0,03 €HT/m³ de la part variable sur les deux unités de distribution, dans le but d'atteindre l'harmonisation de la redevance en 2020.

Les tarifs présentés correspondent à la part touchée par la collectivité. Les titulaires des contrats de Délégation de Service Public facturent également leur propre part, définie et révisée annuellement selon les termes du contrat.

À retenir :

- Attribution du marché d'assistance à Maitrise d'Ouvrage pour l'audit et le renouvellement des contrats de délégation de service public, pour un montant de 13 405 € HT.
- Paiement des indemnités dans les périmètres de protection des captages Route de Rouen et Les Ormeaux à Sées, pour un montant de 97 122 € TTC.



Affaires scolaires

M. Marc RICHARD étant démissionnaire en cours d'année, cette compétence s'est vue répartie entre les vice-présidents restants.

Réhabilitation du groupe scolaire Yvonne Sillière à Mortrée



Coût de l'opération : 3 590 053,51 €

- Subvention FSIL : 500 000 €
- Subvention DETR : 430 000 €
- Subvention DSIL : 469 905,50 €
- Emprunt : 200 000 €

Les travaux ont commencé à l'automne 2018 et se sont poursuivis durant l'année 2019. Ce sera à terme un établissement aux normes et adapté aux besoins des enfants et des enseignants.

Il s'agit d'une part de travaux d'isolation, de chauffage et de ventilation, avec un raccordement à la chaufferie bois de la MARPA, mais aussi de mise aux normes électriques, sécuritaires et d'accessibilité.

Les enfants ont été délocalisés à tour de rôle dans des locaux modulaires.

En 2019
8 écoles maternelles et élémentaires : 733 élèves

- Subventions de fonctionnement : 21 636 €
- Équipements scolaires : 106 710 €

Dans un second temps, de nouvelles surfaces seront créées : restaurants scolaires distincts par sections, hall et galerie de distribution des classes. La restauration scolaire est une compétence communale, prise en charge financièrement par la commune de Mortrée, qui en a confié la maîtrise d'ouvrage à la CdC.

Pour terminer le réseau informatique sera installé dans l'ensemble des classes.



ENIR 1 :

L'école a été pilote du dispositif, qui fut appliqué à l'ensemble des autres établissements du territoire par la suite. L'ambition de ce projet, en **accompagnant des territoires ruraux**, est de **faire en sorte que l'innovation pédagogique au service du développement des usages du numérique concerne tous les territoires** en tenant compte de leur diversité et de leurs singularités. Il doit soutenir notamment les initiatives innovantes des équipes pédagogiques et éducatives dans et autour de l'école contribuant à la réussite scolaire.

À noter que sur le budget des équipements scolaires 2019 de 106 710,79 €, 83 667,51 € entrent dans le cadre des projet ENIR 1 et 2 subventionné à 50 % par l'Education Nationale.

Le programme ENIR 2, qui concernait les écoles d'Almenêches, Macé, Montmerrei, Chailloué et Essay a également été finalisé durant cette année 2019, les matériels (*) ayant été livrés avant les vacances de la Toussaint dans chaque école.

* Ordinateurs, I-pads, robotique, matériel web-radio et web-télé pour un coût total de 5 x 14 000 €, subventionnés à 50% par le Ministère de l'Éducation Nationale.



Affaires sociales / petite enfance

Les services de la petite enfance (MPE, RAM, actions parentalité)

La compétence « affaires sociales » gère les services d'accueil des tout-petits, soit à la Maison de la petite Enfance ou au R.A.M. (Relais Assistantes Maternelles).
Les deux structures sont complémentaires.

L'activité 2019 :

- **58 enfants accueillis**
- **230 jours d'ouverture**
- **Un taux de remplissage de 84%**

La maison de la petite enfance (MPE)

Cette crèche accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans de manière régulière ou occasionnelle, à la journée ou à la demi-journée. Elle bénéficie à ce jour d'un agrément pour l'accueil simultané de 25 enfants.

- Fête de la crèche : 21 juin pour clôturer la rentrée 2018/2019. Les enfants, leurs familles et les professionnelles se retrouvent pour partager un moment convivial avec diverses activités : maquillage,

coloriage, chamboule-tout...

Cette soirée se termine par un buffet, dont certains mets sont préparés par les plus grands lors d'un atelier cuisine : pizza, roses des sables ...



- Porte ouverte le 11 juillet : cette ouverture de nos locaux nous permet de recevoir les parents en dehors du temps d'ouverture. Nous pouvons visiter les espaces librement et répondre aux questions des familles. Pour le moment, cette invitation s'adresse aux familles qui ont inscrits leurs enfants pour la rentrée à venir.

- Soirée de Noël le 17 décembre : nous nous sommes retrouvés à la salle polyvalente d'Aunou-sur-Orne avec pour programme : diaporama sur le quotidien des enfants, spectacle organisé par l'équipe de la crèche. Nous terminons avec la venue du Père Noël. A l'occasion, nous pouvons faire des photos. Nous prenons un verre et mangeons quelques gourmandises : participation des familles en plus de l'atelier cuisine des plus grands.

- Farandole des couleurs : chaque premier mardi du mois, une couleur est représentée dans les tenues des enfants et du personnel, qui le souhaitent. C'est un moment convivial.

Des activités extérieures au quotidien :

- Utilisation de la salle de motricité de l'école de La Lavanderie tous les vendredis en période scolaire.
- Participation aux séances de ciné filou au cinéma de Sées, aux séances de bébés lecteurs à la médiathèque et venue d'une animatrice de la médiathèque une fois par semaine pour lire des histoires aux enfants.
- Nous profitons de la proximité du lycée agricole pour aller voir régulièrement les animaux.
- Sorties régulières dans les parcs de la ville : square François Mitterrand...

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le R.A.M. a pour mission de valoriser et d'améliorer l'accueil chez les assistantes maternelles, informer sur leurs obligations en tant que salariées-employées, mais aussi renseigner sur l'aspect juridique, inviter au départ en formation, ou organiser des temps de professionnalisation avec des professionnels. Il a en charge également d'accompagner et renseigner les familles sur les différents modes d'accueil existants.

Après une vacance de poste de 8 mois entre décembre 2018 et août 2019, le RAM des Sources de l'Orne a ouvert de nouveau début août 2019.

L'activité 2019 :

- **89 assistants maternels**

Le RAM :

Les accompagnements individuels (entre août et décembre) :

- Nombre d'entretiens physiques, mails et téléphoniques : 156
- Nombre de contact Assistantes Maternelles : 92
- Nombre de contact Familles : 64

Les temps collectifs (entre septembre et décembre) :

- Nombre d'ateliers organisés : 24
- Nombre d'enfants ayant participé : 268 dont 55 différents
- Nombre de professionnels ayant participé : 136 dont 24 différents
- Nombre de temps forts organisés : 5 dont 2 réunions, 1 soirée thématique sur «la communication bienveillante», 1 formation «initiation au gestes d'urgence pédiatrique», 1 matinée Noël du RAM
- Nombre de professionnels ayant participé : 40 dont 18 différents.

Les actions parentalité

Mission de conseil et d'assistance collective aux parents de la CdC.

Mission de conseil dans leur rôle de parents :

- Rencontres collectives parents-enfants avec l'animatrice
- Soirées thématiques

Les ateliers parents-enfants :

- Nombre d'ateliers (entre octobre et décembre) : 9 dont 4 à Mortrée, 3 sur Sées et 2 sur Essay.
- Nombre d'enfants ayant participé : 30 dont 17 différents
- Nombre d'adultes ayant participé : 17 dont 8 différents



Les soirées thématiques :

- Une soirée thématique organisée sur le thème de la communication bienveillante
- Participants : 8



Sources de l'Orne
communauté de communes

Communauté de communes des Sources de l'Orne
2 rue Auguste Loutreuil
61500 Sées

www.cdc-sourcesdelorne.fr